Andorre

MSN Intermédiaire

La principauté d’Andorre, dans les Pyrénées, est l’un des plus petits pays du monde (465km2). Sa densité de population s’élève à environ 138 habitants au km2. Presque quatre-vingt-quinze pour cent de la population est citadine. La langue officielle est le catalan. Depuis 1278-1288, Andorre est un état indépendant sous la tutelle conjointe du coprince français (aujourd’hui le président de la République française) et du coprince épiscopal, l’évêque espagnol d’Urgell. Depuis 1994, la Principauté possède un gouvernement propre, et un Parlement élu au suffrage universel direct. La France et l’Espagne assurent toujours la défense du pays. Andorre a été admise aux Nations Unies en 1993 et fait partie du Conseil de l’Europe. Andorre est un pays très riche. Autrefois agricole, l’’economie repose aujourd’hui sur les services et le tourisme. Andorre doit importer matières premières comme produits alimentaires car seulement quatre pour cent des terres sont cultivables. Les services financiers, grâce à la législation sur le secret bancaire et à un taux d’imposition modéré (les Andorrans ne paient pas d’impôts directs), assurent un excellent revenu à Andorre. La principauté n’a pas de monnaie propre, mais plutôt des monnaies d’usage (peseta, franc, dollar, etc.) Depuis janvier 1999, Andorre est entrée de facto dans l’ère de l’euro.

Andorre (avancé)

La princiaputé d’Andorre dans les Pyrénees est l’un des plus petits pays du mondre (465 km2), bordé par la France et l’Espagne. En 1998, avec 64 716 habitants et une densité de population d’environ 138 habitant au km2, près de quantre-vingt-quinze pourcent de la population d’Andorre était citadine. La lanuge officielle est le catalan. Depuis 1278-1288, Andorre est un pays indépendant sous la souveraineté conjointe du coprince français (aujourd’hui le président de la République française) et du coprince épiscopal, l’évêque espagnol d’Urgell. En 1993, les Andorrans votent une nouvelle Constitution et Andorre peut instaurer un système judiciaire indépendant, mener sa propre politique extérieur et adhérer aux organisations internationales. Depuis 1994, la Principauté possède son gouvernement, et un Parlement élu au suffrage universel direct. Admise aux Nations Unies en 1993, Andorre est membre du Conseil de l’Europe. L’économie s’est concentrée sur les services et le tourisme. Avec seulement quatre pour cent de terres cultivables, Andorre doit importer matières premières comme produits alimentaires. Les services financiers, encouragés par la législation sur le secret bancaire et un taux d’imposition modéré (absence d’impôts directs), assurent une véritable rente à Andorre. La principauté n’a pas de monnaie propore, mais des monnaies d’usage (peseta, franc, dollar). Depuis le premier janvier 1999, Andorre est entrée de facto dans l’ère de l’euro.